



SESSION 2004

1/3

ÉCONOMIE

Durée de l'épreuve : 3 heures - Coefficient : 1

*Aucun document ni aucun matériel ne sont autorisés.
En conséquence, tout usage d'une calculatrice est **INTERDIT** et constituerait une **fraude**.*

I – COMMENTAIRE DE TEXTE

Vous disposez du texte joint en annexe :

"Electricité, le marché ne suffit pas".

A partir de ce **texte** et de vos **connaissances**, vous exposerez dans un développement construit les arguments des tenants de la libéralisation des marchés et les risques qu'elle engendre.

II – QUESTIONS

1. Définir l'**effet d'expérience** et les **économies d'échelle**.
En quoi peuvent-ils constituer des barrières à l'entrée d'un secteur d'activité ?
2. La délocalisation des activités de l'entreprise : définition, déterminants et modalités.

Barème :

Commentaire de texte :	12 points
Première question :	4 points
Deuxième question :	4 points

Electricité : le marché ne suffit pas

Californie, janvier 2001 : la pénurie d'électricité qui fait exploser les prix depuis l'été 2000 s'aggrave au point que des coupures tournantes sont nécessaires. New York, août 2003 : les habitants de la plus grande ville des Etats-Unis sont plongés dans le noir pendant 29 heures, vivant comme 50 millions d'américains et de canadiens la plus grande panne de l'histoire [...]. L'idée que toutes les deux trouvent leur origine dans le mouvement de déréglementation lancé aux Etats-Unis pendant les années 90 fait son chemin. Avant même le gigantesque *black-out* de cet été, une vingtaine d'Etats américains avaient tiré les leçons de la crise californienne et abandonné leurs projets de libéralisation du secteur électrique [...]. Les déboires américains n'ébranlent pas pour l'instant la détermination de la Commission de Bruxelles d'achever la dérégulation. Pourtant, si l'Europe n'est pas menacée du chaos à court terme, on peut être inquiet des conséquences à moyen terme d'un processus qui donne la priorité absolue à la concurrence et aux mécanismes purement marchands.

La directive européenne de juin 2003, la deuxième que l'Union consacre à l'électricité, impose aux Etats membres de donner le libre choix de leur fournisseur d'électricité à toutes les entreprises à partir du 1^{er} juillet 2004, puis à tous les particuliers à partir du 1^{er} juillet 2007. Dans la plupart des Etats membres, seules les grosses entreprises avaient cette possibilité depuis quelques années. [...] La Commission européenne pousse en avant l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité depuis le début des années 90. Son objectif affiché est une baisse des prix pour les consommateurs. Les anciens monopoles publics intégrés, présents un peu partout en Europe, sont accusés de pratiquer des prix trop élevés, d'être inefficaces, dotés d'une faible productivité et enclin au surinvestissement. [...]

Mais il existe des risques ; le premier qu'entraînent la libéralisation et l'introduction de mécanismes marchands à tous les étages du système, c'est d'accroître fortement l'instabilité des prix. L'électricité constitue en effet un bien indispensable et, par conséquent pourvu d'une élasticité prix faible, voire nulle.

Autre particularité, l'électricité ne peut se stocker ; elle nécessite donc un équilibre permanent entre l'offre et la demande.

Enfin, il est difficile d'augmenter l'offre du jour au lendemain : il faut en effet entre 5 et 7 ans pour construire de nouvelles centrales et les réseaux de transport qui vont avec.

Toutes les conditions sont donc réunies sur ces marchés relativement cloisonnés géographiquement pour que les prix flambent au moindre écart entre consommation et capacité de production. Dans ces conditions, les producteurs peuvent avoir la tentation d'abuser de leur pouvoir de marché c'est-à-dire de restreindre volontairement leur offre, en déclarant par exemple certaines de leurs centrales en maintenance pour faire grimper les prix.

Pour ne rien arranger, la libéralisation tend à freiner les investissements. "Lorsque le marché est concurrentiel et qu'il existe des réserves significatives de capacités, les prix tendent à s'établir à des niveaux très bas qui permettent tout juste de couvrir les coûts d'amortissement et de financement des centrales" analyse François Sault. Cette faible rentabilité encourage peu les producteurs à lancer de nouveaux projets de centrales et les investisseurs à les financer.

C'est donc un véritable problème pour une industrie qui a besoin en permanence d'un excédent de capacités de production, qui ne trouvera sa véritable utilité qu'une fois tous les dix ou vingt ans pour faire face à un pic de la demande, par exemple, lors d'une canicule ou d'un hiver très froid.

L'Europe conserve pour le moment de la marge mais entre 2005 et 2025, elle devra renouveler environ 70 % de son parc de centrales.

Comment le marché fera-t-il pour mobiliser les fonds nécessaires à ce renouvellement ?